

**2025****FORMATION Fonction Publique Hospitalière (FPH)***Etablissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux***Formation Compétences du CSE****(Bloc Compétences)**

Durée :

5 jours

Dates :

Nous consulter

Tarif individuel :

410 € net/jour/stagiaire

Tarif groupe :

Nous contacter

OBJECTIFS

- Connaître les attributions consultatives du CSE
- Repérer les indicateurs essentiels dans les documents budgétaires et sociaux remis au CSE
- Connaître les attributions du CSE et de la FSC en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- S'approprier les règles de fonctionnement de l'instance

JOUR 1 - LES PARTICULARITES DU SYSTEME DE SANTE EN FRANCE : HISTOIRE ET EVOLUTIONS**JOUR 1 MATIN**

- Tour de table
- Les fondamentaux de la solidarité : l'articulation service public / assurance maladie
- La place et le rôle des divers acteurs du système de santé : Etat, collectivités locales, assurance maladie, corps médical

JOUR 1 APRES MIDI

- L'organisation et les modalités de financement de la sécurité sociale : état des lieux et enjeux de la protection sociale solidaire
- Le système de protection sociale face aux besoins de la population : de l'enjeu de l'égalité en matière d'accès aux soins ... à celui du vieillissement

JOUR 2 - LE CONTEXTE DES REFORMES HOSPITALIERES**JOUR 2 MATIN**

- L'origine des réformes : rationalisation des dépenses publiques ou mise sous concurrence du système sanitaire et médico-social ?
- Les outils de la réforme du financement (ONDAM, T2A, EPRD...)

JOUR 2 APRES MIDI

- Impacts de la loi HPST et de la loi Santé sur la gouvernance, l'offre de soins et les agents de la fonction publique hospitalière, la gouvernance et l'organisation du secteur médico-social, loi Buzyn, loi RIST...

JOUR 3 - LA GESTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**JOUR 3 MATIN**

- Les fondamentaux de la gestion économique et financière d'un établissement
- Les documents que l'employeur doit remettre au CSE

JOUR 3 APRES MIDI

- La méthodologie d'analyse (repères-clés, points de vigilance...)
- Les liens entre gestion financière de l'établissement et conditions de travail

JOURS 4 ET 5 - ATTRIBUTIONS ET MISSIONS DES CSE ET DE LA FORMATION SPECIALISEE DU CSE (FSC) LORSQU'ELLE EXISTE**JOUR 4 MATIN**

- Tour de table
- Le rôle des élus et leurs droits
- Les domaines d'intervention du CSE et de la FSC (lorsqu'elle existe) et l'articulation entre les deux instances

JOUR 4 APRES MIDI

- L'information du CSE et ses attributions consultatives et les consultations de la FSC
- Les moyens d'action et le fonctionnement du CSE (réunions, décisions, avis, moyens matériels, heures de délégation...) et de la FSC

JOUR 5 MATIN

- La politique de formation et sa déclinaison dans le plan de formation : enjeux de la politique de formation

JOUR 5 APRES MIDI

- La démarche stratégique de l'instance, en lien avec les autres instances, les organisations syndicales et le personnel

PROGRAMME DE LA FORMATION

Notre pédagogie

Nous pratiquons une pédagogie interactive, qui combine l'acquisition de repères théoriques et des exercices pratiques. Toutes nos formations sont à jour des dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles. Un support de formation est remis aux stagiaires au cours de la session. Au début de chaque module de la formation, nous procédons à un tour de table et au cours de la formation, nous évaluons l'acquisition des connaissances sous forme de quizz, QCM, cas pratique... Nous recueillons vos appréciations au moyen d'une enquête de satisfaction au terme de la formation.

Nos intervenants

Nos intervenants, plus de 70 formatrices et formateurs, sont formés et supervisés. Leur expertise est reconnue dans leur domaine d'intervention. Ils sont médecins du travail, ergonomes, psychologues, sociologues, juristes, économistes, experts-comptables, inspecteurs du travail ou encore journalistes. Tous connaissent votre contexte d'intervention. En fonction de vos besoins ils interviennent à tour de rôle pour vous permettre de croiser leurs savoirs et d'exercer plus efficacement votre rôle d'élu au CSE.



Nous faisons en sorte de rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour toute adaptation spécifique au 01 55 82 17 40

Que doit faire le stagiaire ?

1 - Demande de départ en formation (ci-joint à télécharger)

Au moins 30 jours avant la date de départ en formation, envoyez votre demande à votre employeur, par courrier ou courriel.

2 - Bulletin d'inscription (ci-joint à télécharger)

Remplissez la partie haute du bulletin intitulée « A renseigner par le stagiaire » et transmettez-le à votre employeur.

A noter : Cette formation est intégralement prise en charge financièrement par ce dernier.

Modèle départ en formation à télécharger



Bulletin d'inscription à télécharger



Que doit faire le CSE ou l'employeur ?

Il doit remplir la partie « A renseigner par le financeur » du bulletin d'inscription, sans oublier de mettre le cachet de la société. Il doit ensuite l'adresser dans les plus brefs délais à Emergences :

par mail (scan) à inscription@emergences.fr

ou par courrier à Emergences -261 rue de Paris - 93100 MONTREUIL

La réponse d'Emergences

A réception du bulletin d'inscription dûment complété, nous vous adressons par courriel la confirmation de votre inscription. Une convocation, accompagnée des modalités pratiques vous sera adressée avant le début de la formation. Nous adressons également au financeur une convention de formation.

Vous souhaitez réaliser la formation pour un groupe à une autre date, dans vos locaux... ?

Pour ces formations spécifiques n'hésitez-pas à nous contacter
01 55 82 17 30 – info@emergences.fr